

SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU |

Un collectif local conteste les fermetures estivales de La Poste

Dans un courrier envoyé le 18 juillet à la direction départementale du réseau de La Poste, le collectif départemental de défense du service public postal en Isère, dénonçait "une vague massive de fermetures de bureaux sur plusieurs semaines consécutives", le bureau de Saint-Victor-de-Cessieu est concerné par une fermeture jusqu'au 6 septembre.

Dans sa réponse du 4 août, la direction du réseau de La Poste précise "que la situation du département, cet été, est très

proche de ce qu'elle était les années précédentes".

Elle justifie cette situation par la gestion des congés du personnel et d'avoir sollicité les maires des communes concernées pour une solution de continuité, qui était d'assurer les opérations classiques de La Poste dans un commerce local assorti d'une rémunération. Cette proposition n'a été retenue par aucune municipalité concernée.

Face à cette situation, un collectif local de défense du service public postal s'est réuni devant le bu-

reau. Selon Jean-Pierre Laroche, le responsable du collectif local, « ces fermetures estivales ou hivernales contribuent à la baisse de la fréquentation moyenne annuelle, pour être prises en compte ensuite dans l'analyse de l'activité du bureau ».

À noter, aussi, la participation d'un représentant de Biol, commune concernée par la fermeture de son bureau, et celle de trois élus de la commune.

Le collectif local s'est réuni devant le bureau de poste.

